L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 30 numéro 40, 30 octobre 2015

Les hommes arboraient bretelles et chapeaux, les femmes portaient colliers de perles et robes courtes à franges, la soirée du coup de cœur francophone organisée par l'AFCY avait du style et du punch. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

La francophonie canadienne durant l'ère Harper

Communication rompue

***Danny Joncas** (Francopresse)*

OTTAWA - Au lendemain de l'élection fédérale du 19 octobre dernier, élection qui a couronné le Parti libéral de Justin Trudeau, bien peu d'organismes au sein de la francophonie canadienne ont pleuré la défaite de Stephen Harper et ses troupes.

Néanmoins, ces mêmes organismes se sont tout de même gardé une petite gêne dans leurs déclarations, car même s'il n'est pas nécessaire d'être un fin observateur sur le plan politique pour constater que l'ensemble de la francophonie canadienne penche traditionnellement du côté des libéraux, on souhaite éviter de froisser les mauvaises personnes. En effet, bien qu'un gouvernement libéral majoritaire soit maintenant en poste à Ottawa, les députés et sénateurs d'allégeance conservatrice qui restent pourraient constituer de précieux alliés.

Malgré tout, le retour des libéraux au pouvoir, après presque une décennie d'absence, signifie la fin de l'ère Harper à Ottawa, une période qui n'aura pas été de tout repos pour la francophonie canadienne.

Ces 10 dernières années auront surtout été marquées par un manque de communication entre les communautés francophones et le gouvernement fédéral, un gouvernement à qui l'on a reproché à maintes reprises d'agir sans consulter les communautés au préalable.

D'ailleurs, quand est venu le temps de commenter le résultat des élections du 19 octobre, la plupart des organismes francophones ont exprimé le souhait d'établir un dialogue constructif avec le nouveau gouvernement.

« L'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement signale une approche renouvelée en matière d'appui à la francophonie et aux langues officielles », a prudemment commenté la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

Le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), Jean Johnson, s'est mouillé davantage, qualifiant « d'excellente nouvelle » l'élection de Justin Trudeau et des libéraux. « Nous avons besoin d'une nouvelle approche en matière de la *Loi sur les langues officielles* », a-t-il dit.

L'héritage de Harper

Durant ses trois mandats à la tête du pays, Stephen Harper ne se sera pas fait une tonne d'amis au sein de la francophonie canadienne. Son gouvernement a pris des décisions qui ont été décriées publiquement et même contestées devant les tribunaux, mais était-il vraiment le monstre francophobe que certains ont tenté de dépeindre? Retour sur son bilan en matière d'appui aux communautés francophones.

Dès sa première année au pouvoir, en 2006, il pose quelques gestes significatifs.

Tout d'abord, il nomme l'auteur et journaliste Graham Fraser au poste de commissaire aux langues officielles. Celui-ci succédera à la Franco-Ontarienne Dyane Adam et verra son mandat renouvelé en 2013.

Puis, peu de temps après la nomination initiale de 2006, le gouvernement conservateur s'assurera que le nouveau commissaire ne manque pas de travail en abolissant le Programme de contestation judiciaire (PCJ), sur lequel dépendaient les communautés de langue officielle en situation minoritaire pour faire reconnaître leurs droits devant les tribunaux. La FCFA et le commissaire aux langues officielles tenteront en vain de convaincre les

Aucun pleur

Suite en page 2

Aucun pleur

Suite de la une

conservateurs de revenir sur leur décision, apportant le dossier jusqu'en Cour fédérale.

Pendant que la question du PCJ retient l'attention, les communautés commencent à s'inquiéter de la suite qu'entend donner le gouvernement conservateur au *Plan d'action pour les langues officielles*, également appelé le Plan Dion. Les organismes porte-parole disent ne pas être suffisamment consultées en vue du renouvellement du plan quinquennal qui doit arriver à échéance en 2008. La ministre Josée Verner finira par dévoiler la *Feuille de route pour la dualité linguistique*.

Au cours de leur deuxième mandat, de l'automne 2008 au printemps 2011, les troupes de Stephen Harper soulèveront l'ire de la francophonie canadienne à quelques reprises encore.

On se souvient entre autres du refus des conservateurs d'endosser le projet de loi du député néo-démocrate Yvon Godin, qui aurait fait en sorte que le bilinguisme devienne un critère de sélection pour les juges siégeant à la Cour suprême du Canada. Des changements importants ont aussi été apportés au recensement, un outil qui permettait de dresser un portrait démographique plutôt juste de la population francophone vivant à l'extérieur du Québec.

Enfin, le dernier mandat aura été celui des rondes de compressions à Radio-Canada et du financement parfois tardif et souvent jugé insuffisant des organismes visant à représenter et à défendre les intérêts des minorités linguistiques.

Difficile de prédire si les libéraux afficheront un bilan plus reluisant dans quatre ans. Chose certaine cependant, les organismes porte-parole souhaitent trouver une oreille plus attentive et sensible à leurs besoins auprès du nouveau gouvernement.

Territoires du Nord-Ouest

LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

AVIS

Congé autorisé pour les élections

La sous-ministre des Ressources humaines, Mme Bronwyn Watters, a accordé un congé à Mme Yvonne Doolittle, directrice régionale au Bureau régional du Slave Nord, qui dépend du ministère des Affaires municipales et communautaires à Yellowknife. En vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique*, Mme Doolittle peut prendre congé pour se porter candidate à la prochaine élection territoriale.

Le congé prendra effet à compter du 26 octobre 2015 et se terminera à 17 h le 23 novembre 2015.

Si Mme Doolittle est élue à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, elle perdra sa qualité de fonctionnaire au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Territoires du Nord-Ouest

LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

AVIS

Congé autorisé pour les élections

La sous-ministre des Ressources humaines, Mme Bronwyn Watters, a accordé un congé à Mme Judi Tutcho, gestionnaire régionale de la sécurité du revenu au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, à Norman Wells. En vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique*, Mme Tutcho peut prendre congé pour se porter candidate à la prochaine élection territoriale.

Le congé prendra effet à compter du 26 octobre 2015 et se terminera à 17 h le 23 novembre 2015.

Si Mme Tutcho est élue à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, elle perdra sa qualité de fonctionnaire au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Territoires du Nord-Ouest

LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

AVIS

Congé autorisé pour les élections

La sous-ministre des Ressources humaines, Mme Bronwyn Watters, a accordé un congé à M. Shane Thompson, coordonnateur régional des programmes de sports et de loisirs pour le ministère des Affaires municipales et communautaires à Fort Simpson. En vertu de l'article 34 de la *Loi sur la fonction publique*, M. Thompson peut prendre congé pour se porter candidat à la prochaine élection territoriale.

Le congé prendra effet à compter du 26 octobre 2015 et se terminera à 17 h le 23 novembre 2015.

Si M. Thompson est élu à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, il perdra sa qualité de fonctionnaire au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

18e FOIRE ANNUELLE SUR LA SANTÉ

Tous les adultes sont les bienvenus.

Où : Salle communautaire de Hay River

Quand : De 9 h à 18 h le jeudi 5 novembre 2015

Quoi : Vaccin contre la grippe et autres vaccins; vérification de la pression artérielle

Des renseignements sur divers sujets relatifs à la santé seront fournis et il y aura une exposition de matériel et d'appareils. Veuillez apporter tous vos médicaments périmés pour qu'ils soient éliminés correctement, ainsi qu'un aliment non périssable pour la banque alimentaire ou la soupe populaire. Au plaisir de vous y voir!

Parrainé par :

Administration des services de santé et des services sociaux de HAY RIVER

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Déclenchement des élections territoriales

Le 20 octobre, le commissaire des TNO a signé le décret relatif au bref d'élection. À la suite de la dissolution de la 17e Assemblée législative le 25 octobre, la directrice générale des élections a publié le bref d'élection le lundi 26 octobre.

Le jour officiel du scrutin de l'élection générale territoriale sera le lundi 23 novembre.

Stratégie sur le cancer

Au cours des trois dernières années, le ministère de la Santé et des Services sociaux a ciblé des domaines d'amélioration relativement aux patients atteints du cancer. Le document ainsi produit aborde le faible nombre de personnes aux TNO qui se font dépister pour le cancer, et comment rendre ce dépistage plus accessible. Parmi les suggestions, mentionnons le fait de permettre aux femmes visitant les centres régionaux d'obtenir une mammographie sans rendez-vous.

Le gouvernement tente également d'augmenter le dépistage colorectal, en plus d'améliorer le programme d'accompagnement médical et de fixer des incohérences dans l'approbation. Une partie de son plan quinquennal comprend l'élaboration de la terminologie du cancer dans les langues autochtones et la possibilité de livrer un diagnostic de cancer à un patient dans sa collectivité plutôt qu'en Alberta.

Taxation du stationnement

De nouveaux parcomètres ont fait leur apparition ce mois-ci dans certains secteurs du centre-ville de Yellowknife. Ces parcomètres de neuf heures sont installés sur les 51e, la 52e et la 53e rues. Certains appareils comptant deux heures de stationnement offriront désormais neuf heures sur les 47e, 48e, 49e et 50e rues. Le stationnement coûtera maintenant 0,75 $ pour une heure. Les parcomètres de deux heures situés au centre-ville demeureront en place. À noter que dès le 16 novembre, la ville de Yellowknife proposera une carte de stationnement pour une utilisation de neuf heures.

Loisirs

Les citoyens de Hay River ont décidé d'aller de l'avant dans le projet d'agrandissement de son centre des loisirs. Un total de 1 131 personnes se sont prononcées en marge de l'élection municipale et fédérale du 19 octobre.

De ce nombre, 721 étaient en faveur de l'emprunt de 15 millions de dollars par la ville pour l'agrandissement du centre, 372 personnes ont voté pour rejeter le plan, tandis que 38 bulletins de vote ont été rejetés.

La ville informe les résidents que les augmentations de taxes à prévoir seront d'environ 100 $ pour une année, pour un ménage de quatre personnes. Quant aux propriétaires d'entreprises, ils pourraient voir une augmentation d'impôt de 250 $ en un an.

Pas de chasse

Pas de chasse au caribou de Bathurst pendant la saison 2015-16 pour le peuple tlicho. Le gouvernement tlicho a fait cette annonce la semaine dernière. Cette déclaration découle des résultats de l'enquête qui prouvent que le troupeau a diminué d'environ un tiers depuis 2012.

CDÉTNO

Mettre un pied dans la porte

Le Café-emploi organisé par le CDÉTNO est une plateforme de réseautage qui peut encore évoluer.

Maxence Jaillet

Mansher Waraich est arrivé à Yellowknife il y a trois semaines, il travaille déjà comme commis au bureau de poste, mais cherche quelque chose en plus, « un deuxième emploi », pour connaitre plus de gens et ouvrir plus de portes. Au Café-emploi automnal 2015, qui s'est déroulé durant la soirée du 21 octobre à l'édifice Greenstone, il parcourt les tables des employeurs présents, partage ces coordonnées et son curriculum vitae. « Je vais voir tout le monde, je leur dis que je suis disponible, que je suis diplômé d'un certificat en science informatique de la Colombie-Britannique, que ma passion est de faire des films, mais que pour l'instant je veux bien un autre travail pour faire ma place », dit Waraich qui fait partie des 78 chercheurs d'emplois recensés durant cette soirée.

Derrière leur table ou rejoignant le public dans l'atrium, les employeurs proposent des postes à pourvoir tout de suite. Parmi les 23 individus qui collaborent à ce Café-emploi automnal, l'entreprise Homeward Hardware a différents postes à pourvoir dans son magasin de Yellowknife et peut-être de Hay River; Boston Pizza a besoin de chefs cuisiniers et de serveurs; Det'Cho Corporation offre des postes préposés aux cuisines de diamants sines dans les deux DeBeers.

Pour promouvoir le programme L'habit fait l'emploi, six modèles de l'école St-Patrick's ont défilé durant le Café-Emploi 2015. Ils ont présenté des tenues habillées offertes aux chercheurs d'emplois et des vêtements professionnels.

Karinne Savoie représente Office compliments, une agence de placement de Yellowknife. C'est son quatrième Café-emploi, et estime qu'à travers tous les demandeurs d'emploi qu'elle rencontre à chaque édition, il y en a toujours au moins un qui réussit à mettre un pied dans la porte du marché du travail. « Pour notre compagnie, je reçois au moins dix CV par édition, et après les entrevues et notre sélection il y a au moins une personne qui fera partie de notre banque de travailleurs. Le plus important ici, c'est que ça permet aux gens de faire du réseautage. De parler avec le monde, car ce sont les gens en ville qui connaissent quels emplois sont disponibles, et qui contacter. »

Pour le Conseil de développement économique des TNO, chaque nouvelle édition est l'occasion d'améliorer le service, de faire participer encore plus d'employeurs, et enfin de présenter plus de postes à pourvoir. Audrey Marceau, agente en immigration, recrutement et employabilité, assure que la formule est bonne et qu'elle a encore de l'espace pour s'améliorer. « Nous possédons un tronc commun de partenaires, mais nous aimerions avoir encore plus d'entreprises qui proposent des emplois. Cette plateforme de réseautage est faite pour les chercheurs d'emplois locaux, pour obtenir un premier emploi. La demande est d'avoir plus de postes qualifiés dans le futur. »

L'Assemblée générale annuelle de l'Association franco-culturelle de Yellowknife s'est déroulée rapidement, à l'image d'une activité 2014-2015 remplie d'événements et de roulements de personnel. Sur la photo, le coordonnateur de projet, Étienne Croteau et la directrice générale de l'AFCY, Pascaline Gréau, sont en compagnie de leur nouveau conseil d'administration : composé de deux nouvelles administratrices, Carole Monnet, et Suzette Montreuil; du président, Jean-François Pitre; du vice-président, Frédéric Deschênes, et de l'administratrice Exelda Lupton. Absent sur la photo : Jacques Benoît Roberge. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

COURRIER DU LECTEUR

Combien de temps Justin prendra-t-il pour réaliser les travaux d'Hercule en matière de francophonie canadienne et de langues officielles?

1) faire le grand ménage au Conseil d'administration de CBCICI avant d'y réinvestir quoi que ce soit;

2) faire le grand ménage au ministère du Patrimoine canadien pour que les francophones, leurs organisations porte-parole et leurs médias ne soient plus jamais mis au bâillon avant de nous « consulter » à nouveau;

3) nommer un nouveau commissaire aux langues officielles branché à l'ère du numérique;

4) nommer un nouveau président du CRTC qui ne nous retarde plus dans le virage au numérique;

5) établir un audit financier indépendant de la feuille de route des langues officielles avant d'indexer quoi que ce soit;

6) mettre fin à la consanguinité institutionnelle;

7) relancer la chambre haute du Sénat pour mieux veiller au grain;

8) cesser d'entretenir les cabinets d'avocats sur des recours interminables de Charte des droits;

9) ne plus financer la recherche pour se faire dire ce que vous voulez entendre;

10) cesser d'utiliser la nouvelle immigration à des fins d'ingénierie sociale;

11) cesser de financer notre anglicisation sous le couvert des langues officielles;

12) cesser les pratiques de développement non durable et d'assimilation.

Réjean Beaulieu, Vancouver

La Connexion WSCC est maintenant en ligne!

La commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) lance la *Connexion WSCC*. Visitez wscc.nt.ca/fr et cliquez sur le bouton *Connexion WSCC* pour accéder aux services pratiques de la CSTIT en ligne destinés aux employeurs.

Tous les employeurs inscrits auprès de la CSTIT recevront une trousse par la poste. Cette trousse explique comment créer votre compte *Connexion WSCC* afin de pouvoir :

- Effectuer un paiement
- Voir les taux de cotisation
- Demander des lettres de conformité

WSCCNTNU

La CSTIT évolue et d'autres services sont prévus pour l'avenir. Téléphonez au 1-800-661-0792 pour obtenir plus d'informations.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

wscc.nt.ca 1.800.661.0792 **wscc.nu.ca 1.877.404.4407**

Éditorial

Il n'en reste qu'une seule

Alain Bessette

Dans quelques régions des TNO, les gens viennent de passer trois élections : des élections scolaires, une élection municipale et une élection fédérale. Essoufflés? J'espère que non car il en reste : les élections territoriales.

Ailleurs au pays, sauf ici et au Nunavut, les citoyens ne peuvent pas se contenter d'appuyer un parti politique, car ce concept est inexistant dans cet appareil législatif hérité de la bureaucratie du gouvernement fédéral d'avant les années 1970 : on ne peut voter pour un parti politique et ses programmes en appuyant un candidat local.

Dans Yellowknife, il faut travailler avec plusieurs candidats, même si on ne peut voter que dans une circonscription. Mais voilà, cela demande énormément de travail de recherche pour s'informer des opinions de tous ces candidats. Combien y aura-t-il de candidats à Yellowknife? Je suis certain que ce sera proche de la vingtaine. Ça en fait beaucoup de candidats à évaluer.

Il y a quelques années, des candidats s'étaient clairement identifiés comme étant d'allégeance néo-démocrate. Le logo du NPD figurait sur leurs affiches, ce qui n'est pas illégal. C'est seulement que cette affiliation n'apparaitra pas sur les bulletins de vote.

On peut essayer de se renseigner sur les sympathies antérieures de ces candidats par rapport aux partis politiques fédéraux, mais cela ne se traduit pas nécessairement par une affiliation complète aux programmes des partis fédéraux.

Premièrement, ce n'est pas rare de voir des transfuges aller d'un parti à l'autre. Pensons à l'ancienne députée territoriale Sandy Lee qui avait longuement travaillé avec le Parti libéral pour finalement se rallier au Parti conservateur. Ou, chez nos voisins du Nunavut, alors que le député libéral récemment élu avait déjà été un candidat néo-démocrate et que le candidat néo-démocrate avait été député et sénateur libéral pendant de nombreuses années. Comme de quoi, les affiliations changent.

Deuxièmement, il se peut que ce soit un candidat fédéral en particulier qui a attiré la sympathie d'un candidat, et non le parti politique fédéral.

Cette recherche, peu de personne ne vont l'effectuer. Et de celles qui le feront, encore moins vont décider de travailler pour plus d'un candidat représentant le mieux ses propres priorités.

Malgré tout, bien que vous n'ayez pratiquement aucune incidence sur le prochain gouvernement, assurez-vous quand même de bien porter attention aux candidats de votre circonscription pour vous aider à voter en toute connaissance de cause. Vous avez près d'un mois pour le faire.

Élèves de la semaine

Simone Hipfner
8e année, École Allain St-Cyr
Simone est une élève de la 8e année. Elle est une élève agréable à côtoyer qui s'est bien adaptée au rythme du secondaire. En salle de classe, elle s'approprie bien la matière et pose des questions réfléchies. Simone est assidue et remet toujours des travaux de qualité. De plus, ses connaissances personnelles sur l'actualité permettent à des discussions de classe intéressantes. Continue ton beau travail Simone!

Axel Froehlich,
1ere année, École Boréale
Axel est un enfant qui a le sens de l'humour. Il aime bouger, faire rire et toujours de bonne humeur. Je suis contente de travailler avec toi. Continue ton beau travail.

L'aquilon

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet
et Noémie Bérubé

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donaldien FRÉMONT

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Des nouveaux à l'école Boréale

« Un accueil fantastique »

Maxence Jaillet

Carole McLaughlin mène la vague de la nouvelle équipe de l'école Boréale. Avec cinq nouveaux enseignants et aide-enseignants, la directrice de l'école francophone de Hay River ressent un soutien et une proximité au sein de son équipe.

Ayant déjà été directrice d'une école francophone à Néguac au Nouveau-Brunswick, Carole McLaughlin connaissait la réalité d'une éducation intrinsèquement liée à la communauté. Pourtant, elle fut surprise dès ses premiers jours à Hay River de voir autant d'enfants et donc d'écoles pour cette collectivité de 3 600 habitants. « C'était ma première constatation, cette beauté d'avoir toutes ces écoles réunies. C'est un bienfait pour la communauté, et d'avoir l'école francophone dans cet ensemble souligne bien le défi d'amener la valeur ajoutée de la francophonie que les élèves doivent recevoir. » Carole McLaughlin explique qu'une de ses premières actions a été le dossier de l'affichage à l'école. Avec des petites interventions telles que la publication d'affiches en français, et la mise en première ligne de la bibliothèque en français, la directrice veut vraiment offrir un service francophone et se concentrer sur la littératie.

« Avec l'atrium et cet espace que nous possédons à l'école Boréale, il est important de continuer le même message envers notre ouverture à l'école-famille. Nous avons la place idéale pour le faire. En français. »

La nouvelle directrice s'appuie également sur l'expérience de son équipe et avance que l'accompagnement pédagogique qu'elle reçoit est remarquable.

Nelson Dubé

Un an après son baccalauréat au campus de Levis de l'UQAR, le nouvel enseignant s'est vite retrouvé devant un groupe d'élèves. Résultat : un début d'année bien occupé et deux extinctions de voix.

Sa classe de 3-4 de l'école Boréale est un groupe qui bouge beaucoup, concède l'enseignant. Il s'est d'abord assuré que le climat de classe est sécuritaire et favorable à l'apprentissage. Après l'acclimatation du mois de septembre, après que les élèves ont comprit comment M. Nelson travaille, les dernières semaines ont été le temps d'apprendre plus sérieusement.

« J'aime cette ambiance de petite école, avec un groupe peu nombreux, je peux avoir une approche personnelle plus rapidement avec les élèves. Nous ne sommes pas seulement ici pour l'apprentissage, mais aussi pour la valorisation du français. De savoir bien communiquer, aller chercher le cœur francophone, aller chercher le cœur de ce jeune ».

Dans la ville, je vois une bonne dose de jeunes qui nous offrent des services en français. Simplement de se faire offrir du maïs soufflé en français au cinéma ou de se faire servir en français à l'épicerie, c'est une des réalisations de l'école Boréale. Des jeunes de l'école où des anciens élèves démontrent l'importance de faire vivre le français à Hay River. »

Il se considère chanceux d'être à Hay River, de commencer sa carrière dans un environnement d'aventures, comme les TNO.

Les élèves de la classe de 3-4 de Nelson Dubé ont chacun reçu une réponse à leur lettre de présentation et de bienvenue à la nouvelle directrice de l'école Boréale, Carole McLaughlin. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

FAUX : Un retour sécuritaire au travail peut améliorer votre rétablissement et réadaptation, y compris votre bien-être physique et mental.

Consulter *WorktoRecover.ca* pour voir comment vous pouvez retourner au travail de façon sécuritaire et accélérer votre rétablissement.

TRAVAILLER POUR SE RÉTABLIR

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

DU 1er AU 7 NOVEMBRE 2015

SEMAINE NATIONALE DE L'IMMIGRATION *francophone*

Citoyenneté et Immigration Canada | Citizenship and Immigration Canada

La Semaine nationale de l'immigration francophone est une initiative de la FCFA du Canada et des Réseaux en immigration francophone (RIF), rendue possible grâce à l'appui financier de Citoyenneté et Immigration Canada.

@FCFAimmigration

immigrationfrancophone.ca

Un quart de pouce trop petit pour être dans le livre

Le grizzly est sans aucun doute l'animal le plus redoutable de nos forêts. Avoir le privilège d'exercer la chasse parmi ce dangereux prédateur est une aventure en soit. D'ailleurs, entre chasseurs, il est fréquent d'échanger nos exploits afin de rendre cette cohabitation encore plus spectaculaire. Ayant moi-même vécu l'expérience d'un grizzly qui vous « charge », je peux vous confirmer que le tempérament explosif du grizzly de montagne est un facteur à considérer. Une fois de plus, l'action de cette aventure se déroule dans les monts Mackenzie et cette fois-ci, le mouflon de Dall est notre objectif premier.

Accompagné de François Tremblay, nous avions établi notre camp de chasse au sommet d'une montagne afin de pouvoir maximiser la visibilité et l'accès aux montagnes ciblées. C'est dans ces montagnes qu'il m'avait été possible de récolter mon mouflon de Dall en 2014, soit l'automne dernier. Nous avions commencé notre séjour en montagne sous une pluie légère et continue. Ces précipitations ont été constantes pendant trois jours pour laisser peu de place au confort… Toutefois, le paysage et l'interaction avec la vie sauvage compensaient largement nos petits caprices. D'ailleurs, à l'aide d'une lunette d'observation, nous avions débusqué plusieurs grizzlys aux alentours de notre campement. Cette soudaine motivation était causée par un énorme grizzly qui nous avait été possible d'observer la veille. Puisque plusieurs kilomètres en montagnes nous séparaient de lui, nous avions décidé de laisser passer la nuit pour profiter d'une pleine journée.

Chose faite, nous voilà tout près de l'endroit fréquenté par notre prédateur géant et au même instant, je regarde de l'autre côté de la vallée et j'aperçois plusieurs mouflons de Dall. Nous voici donc émerveillés face aux fantômes des montagnes et le focus est maintenant sur les mouflons. C'est à ce moment précis que j'ai le sentiment de devoir regarder derrière nous… pour apercevoir le géant! Le voici positionné à environ 50 verges de nous! En d'autres termes, le grizzly convoité est tellement proche de nous qu'il est impossible d'effectuer un tir sans nous mettre en danger. L'animal pourrait charger, il n'y a pas de chance à prendre. Nous devons attendre qu'il soit suffisamment éloigné pour l'abattre. Le voilà maintenant à 100 verges et c'est sous un rush d'adrénaline et un deuxième coup de feu qu'il s'écroule.

C'est sans aucun doute que nous pensions que notre grizzly était assez gros pour faire le livre des records. Tout au long, entre le moment où il a été abattu et celui où il nous a été possible de le mesurer, la cette certitude était inébranlable. Malheureusement, le crâne de mon grizzly mesurait 22 1/4 pouces ce qui représente 1/4 de pouce sous la norme des 23 pouces pour entrer dans le livre. Si proche de concrétiser l'accomplissement tant convoité par les chasseurs. Néanmoins, cent livres de viande ont été prélevées de l'animal et je garderais en mémoire ces instants rocambolesques pour le reste de mes jours.

Un petit rappel : Pour les résidents des Territoires du Nord-Ouest, il est interdit d'abattre une femelle grizzly en compagnie d'oursons.

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez travaillezauGTNO.ca

Coordonnateur des services d'entretien

Ministère des Travaux publics et des Services — **Inuvik, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 42,75 $ l'heure (soit environ 83 363 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 322 $.

Nº du concours : 13100 **Date limite :** 30 octobre 2015

Superviseur des travailleurs en mieux-être communautaire

Administration des services de santé et des services sociaux de Beaufort-Delta — **Inuvik, TNO**

Programmes régionaux d'Inuvik

Poste temporaire de quatre ans

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 262 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 322 $. Les demandes d'affectation provisoire seront prises en considération.

Nº du concours : 13115 **Date limite :** 6 novembre 2015

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Centre des services des ressources humaines d'Inuvik,
C. P. 1869, 66, Franklin Manor, bureau 209, Inuvik NT X0E 0T0.
Téléc. : 867-678-6220, courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

Agent de géomatique

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Poste temporaire jusqu'au 30 novembre 2016

Le traitement initial est de 40,85 $ l'heure (soit environ 79 658 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13110 **Date limite :** 2 novembre 2015

Gestionnaire de la planification des immobilisations

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

Finances et planification des immobilisations

Poste permanent

Le traitement est compris entre 53,65 $ et 64,05 $ l'heure (soit entre 104 617 $ et 124 897 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13093 **Date limite :** 30 octobre 2015

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines,
Services de gestion et de recrutement, Immeuble Laing,
3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Des bandes autochtones n'auront pas à dévoiler leurs états financiers

SASKATOON - Un juge fédéral a tranché en faveur de cinq bandes autochtones qui n'auront pas à publier leurs états financiers pendant qu'elles contestent en justice la *Loi sur la transparence financière des Premières Nations*.

Cette loi, adoptée en 2013, oblige tous les gouvernements autochtones à publier en ligne tous les salaires des dirigeants et les états financiers vérifiés.

Le gouvernement fédéral avait intenté des poursuites contre cinq bandes autochtones de l'Alberta et de la Saskatchewan pour avoir refusé d'obéir à la *Loi*. Ces réserves contestent la constitutionnalité de cette loi et soutiennent qu'elle contreviendrait aux traités et aux droits des Autochtones ainsi qu'à des articles de la Constitution qui bannissent la discrimination et enchâssent les droits des peuples autochtones.

Trois autres causes impliquant des bandes au Québec, au Manitoba et au Yukon, sont en attente de jugement.

25e anniversaire de l'*arrêt Mahé*

Le droit scolaire continue à cheminer au Canada français

Jean-Pierre Dubé (Francopresse)

L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982 comprenait-il la gouvernance des établissements d'enseignement? Les concepts liés au droit à l'instruction en français partout au Canada ont rapidement été explorés. Des parents francophones d'Edmonton ont pris les devants et gagné en Cour suprême en 1990. Une jurisprudence était fondée.

« Au tout début, on ne croyait pas que la gestion scolaire était prévue sous l'article 23, rappelle l'éminent juriste Michel Bastarache. Dans les discussions qui ont mené à la Charte, le gouvernement avait refusé un amendement pour l'inclure. La chose encourageante, c'est que le ministre Jean Chrétien avait déclaré que les tribunaux pourraient trancher cette question.

« Un cas aurait pu commencer n'importe où, croit l'ancien juge de la Cour suprême du Canada (1997-2008). Il fallait avoir un groupe de parents bien organisé et du financement. Ça a fonctionné parce que le gouvernement fédéral a créé un programme d'aide financière pour les contestations judiciaires. »

La Cour suprême a tranché en faveur des parents Jean-Claude Mahé, Angéline Martel et Paul Dubé, dans la célèbre cause lancée en 1983.

« Tout le monde parle de Mahé comme la première cause, souligne le juge de la Cour d'appel de l'Ontario (depuis 2005), Paul Rouleau. Mais c'était après le renvoi de 1984 sur la Loi 75 en Ontario. Le projet a créé des sections de langue française pour la minorité. L'approche qu'on a pris, c'était l'explication que "la plume de ma tante" (argument plaidé par le célèbre juriste Pierre Genest, aujourd'hui décédé), ça voulait dire que ce n'était pas juste la plume que ma tante utilise, mais qui lui appartient.

« Les juges pouvaient comprendre ça, même si c'était loin d'être clair dans la version anglaise de l'article 23, commente le juriste. Notre argument était fondé sur le texte en français qui évoque des "établissements de la minorité". Et on a gagné une forme de gestion au sein de 80 conseils scolaires anglophones. »

Il fallait trouver des avocats prêts à s'investir dans ces nouvelles causes constitutionnelle, souligne Michel Bastarache. « L'article 23 est un compromis, la Charte a été imposée au Québec. Dans un débat politique, c'est certain qu'on ne développe pas une philosophie de base. C'est finalement la Cour suprême qui a donné une justification morale à l'article 23. Et ça nous a aidés dans toutes les autres causes.

« L'éducation dans la langue de la minorité officielle est un droit fondamental au Canada, poursuit-il. On doit le garantir parce qu'on s'engage envers le français. C'est seulement la minorité qui peut déterminer ce qui est essentiel, a dit la Cour. »

Le 25e anniversaire de l'*arrêt Mahé* sera marqué, le 30 octobre, par une conférence des codemandeurs Mahé et Dubé, ainsi que de la cinéaste Anne-Marie Rocher, lors du congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, à Saint-Jean (TNL).

En Cour suprême, Me Bastarache était le conseiller de l'intervenante, la Fédération des communautés francophones et acadienne, tandis que Me Rouleau représentait trois organismes de l'Ontario. Les conseillers ont collaboré à la stratégie juridique.

Les parents albertains avaient une vision très élaborée de la portée de l'article 23. « En partant, estime Paul Rouleau, ils ont essayé de prendre une grosse bouchée. Ils cherchaient le maximum, y compris le droit de taxation. Devant la Cour, on a cherché à limiter les demandes. Parce que si tu demandes tout et que tu perds, tu ne peux pas aller en appel.

« J'ai toujours dit qu'il fallait créer des seuils et non des plafonds, déclare le juge ontarien. N'essayons pas de créer le droit à son maximum le premier jour. Si on avait tout demandé, on n'aurait pas avancé autant par la suite. Les droits doivent cheminer. »

D'autres jugements en Cour suprême ont suivi : le *renvoi manitobain* (1993) ainsi que les arrêts *Arsenault-Cameron*, (2000), *Doucet-Boudreau* (2002), *Association des parents Rose-des-Vents* et *Commission scolaire francophone du Yukon* (2015).

Ce n'est pas terminé : la justice est saisie des causes en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et aux Territoires du Nord-Ouest sur des questions de financement, d'infrastructures et d'admission.

Est-ce que l'article 23 s'est avéré le remède à l'érosion des communautés, tel qu'énoncé dans Mahé ? Michel Bastarache parle d'un point tournant. « Un grand nombre d'écoles et de conseils scolaires ont été créés et beaucoup plus d'enfants ont l'opportunité d'étudier en français.

« Ça a aussi créé une cohésion dans les communautés et apporté de l'argent fédéral pour des infrastructures. Mais des problèmes continuent, comme en Colombie-Britannique où un procès dure depuis deux ans. »

Paul Rouleau est encouragé, surtout depuis la transformation, en 1998, des sections de langue française de l'Ontario en 12 conseils scolaires. « Les conseils francophones sont en croissance dans la province, dont le Sud où il y avait beaucoup d'assimilation.

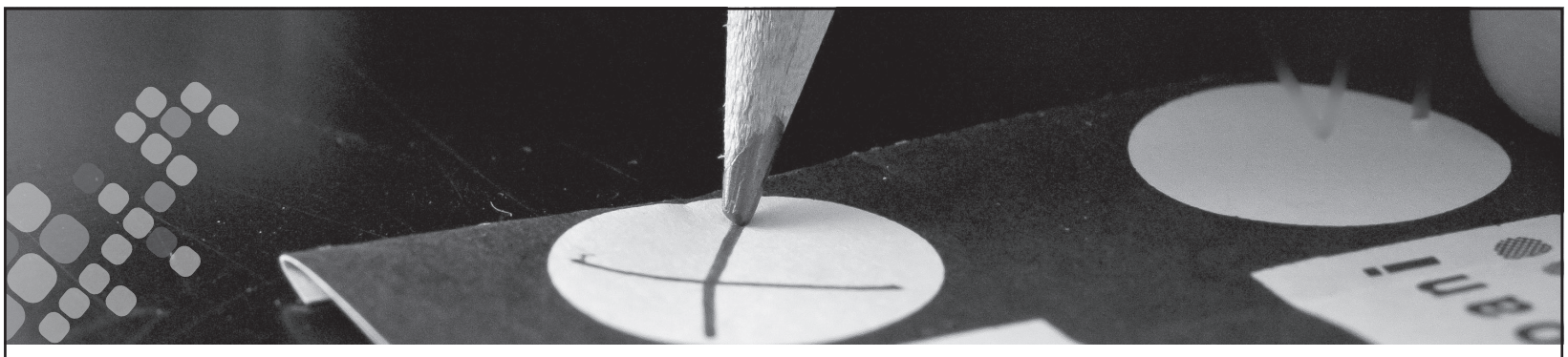

ÉLECTIONSTNO

L'élection générale territoriale de 2015 est commencée!

Inscription des électeurs
La date limite pour ajouter ou actualiser vos renseignements personnels est fixée au **jeudi 5 novembre à 13 h.**

Trouvez votre circonscription électorale
www.electionsnwt.ca/fr/circonscriptions

Trouvez votre bureau de scrutin
www.electionsnwt.ca/fr/bureaux-de-scrutin-0

Demande de bulletin de vote d'un électeur absent
Faites votre demande en ligne ou composez le **1-844-767-9100.**

La date limite est fixée au **vendredi 13 novembre à 17 h**.

Vous devez être inscrit pour demander un bulletin de vote d'un électeur absent.

www.electionsnwt.ca/fr/ressources-en-ligne

Directeurs du scrutin

YELLOWKNIFE	IMMEUBLE W.H. BROMLEY, 5009, 50e AVENUE, YELLOWKNIFE
FRAME LAKE	SHEILA NELSON : 867-920-8818
YELLOWKNIFE NORD	PAM DUNBAR : 867-920-8823
GREAT SLAVE	BRENDA KOLSON : 867-920-8819
YELLOWKNIFE CENTRE	JOHN DALTON : 867-920-8824
KAM LAKE	MARY BEAUCHAMP : 867-920-8820
YELLOWKNIFE SUD	PAT THAGARD : 867-920-8825
RANGE LAKE	LINDA BALSILLIE : 867-920-8821
HAY RIVER	CENTRE WRIGHT, 62, PROMENADE WOODLAND, HAY RIVER
HAY RIVER NORD	MARNIE TWIGGE : 867-874-4232
HAY RIVER SUD	HEATHER COAKWELL : 867-874-4233

Sans frais : 1-844-767-9100 Elections NWT @ElectionsNWT

Benoît Paradis Trio à Hay River et Yellowknife

La thématique des années 20 a bien été suivie par le public du Coup de coeur francophone. Sauf peut-être le volet prohibition? (Crédit photos : Maxence Jaillet)

Avec Yellowknife le dimanche 25 octobre, le Benoit Paradis Trio débutait sa tournée du Nord et de l'Ouest canadien. Le voici à l'école Boréale le lundi 26 à Hay River. Les musiciens se sont ensuite produits à Winnipeg, Qu'Appelle et Régina.
(Crédit Photo : Klaudia Mika)

Effiloché de boeuf aux morilles nordiques et ail confit, julienne de pomme de terre frite au paprika fumé. Un des six plats dégustés par les invités.

Repas 6 services couplés à 6 vins différents, Jazz francophone, froufrous des années1920, l'Association franco-culturelle de Yellowknife a plongé ses 116 convives dans une ambiance unique et chaleureuse.

MOTS CROISÉS

Nº 395

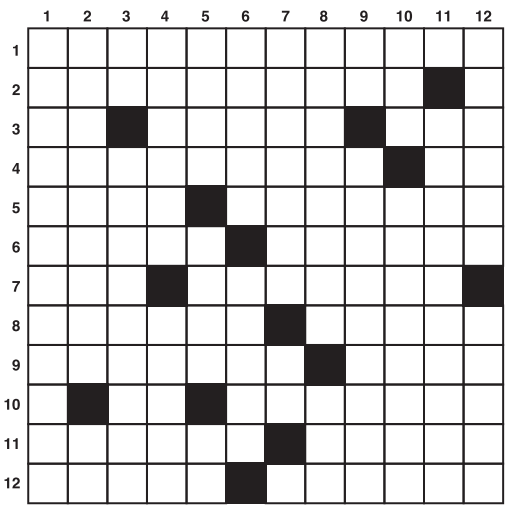

HORIZONTALEMENT

1- Capital, primordial.
2- Ruiner, détruire.
3- Conjonction. – Ragoût de lapin. – Grande voile triangulaire.
4- Meunerie. – Indéfini.
5- Affluent du Danube. – Occupa entièrement un espace libre.
6- Ether-sel. – Niaise, étourdie.
7- Rayon. – Point culminant du globe.
8- Fait payer trop cher. – Faciles, naturels.
9- Petit poisson à frire. – Ses graines sont utilisées en médecine traditionnelle.
10- Se suivent. – Rendre stérile.
11- Affrète un avion. – Décent, convenable.
12- Ensemble de travaux présentés sous forme d'ouvrage. – Est dans un état d'incertitude.

VERTICALEMENT

1- En premier lieu.
2- Action de nettoyer et unir avec un râteau. – Interjection.
3- Conjonction. – Qui intéresse l'ensemble d'un pays.
4- Grignote. – Pierre précieuse.
5- Service religieux à la date anniversaire d'un défunt. – Gouverné, commandé. – Personnel.
6- Renouveler une obligation. – Plante herbacée.
7- Séparation de parties contiguës. – Interjection.
8- Aura une bonne opinion de quelqu'un. – Résine malodorante.
9- Gamme. – Fiente de la loutre.
10- Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc. – Polirai.
11- Commencèrent à paraître.
12- Petite dose. – Sertissage.

RÉPONSE DU Nº 395

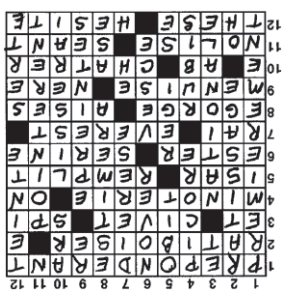

Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Balance, Scorpion et Sagittaire

SEMAINE DU 1ER AU 7 NOVEMBRE 2015

Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous accomplirez un exploit dont vous serez particulièrement fier. Ce sera une situation qui améliorera votre estime personnelle, ce qui est absolument essentiel à votre mieux-être.

Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
En changeant votre alimentation, vous atteindrez vos objectifs beaucoup plus rapidement. Vous serez très tenté de démarrer une petite entreprise que vous opérerez de la maison.

Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous n'aurez certainement pas la langue dans votre poche. De plus, le téléphone ne dérougira pas; vos nombreux amis tenteront de vous joindre pour vous inviter à de belles activités.

Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Au travail, il ne serait pas étonnant que vous bénéficiiez d'une promotion qui vous plaira sur le plan du salaire. Mais attention, il y aura aussi quelques jaloux autour de vous.

Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Beaucoup d'action en perspective! Vous passerez pas mal de temps avec les gens que vous aimez. Il suffira simplement de vous organiser pour transformer certaines obligations en plaisirs familiaux.

Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vous vous trouverez dans une période où la réflexion sera de mise. Vous bénéficierez d'une très grande créativité. Vous aurez également fortement besoin de sortir de la maison.

Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous recevrez de nombreuses invitations à sortir, si vous êtes célibataire. Vous mettrez votre cercle social en avant-plan, et on sollicitera votre compagnie, à votre plus grand bonheur.

Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vous vous trouverez avec passablement d'obligations et de responsabilités sur les épaules. Heureusement, votre sens de l'organisation sera décuplé et vous serez d'une grande efficacité.

Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Un projet de voyage devrait se dessiner à l'horizon. Il ne suffit que d'y rêver, ou du moins, d'appliquer les lois de l'attraction pour trouver les moyens de vous accorder de belles vacances.

Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Il y aura beaucoup d'émotion dans l'air, ce qui vous sera très favorable sur le plan de la créativité. Vous aurez à prendre soin d'un de vos proches avec qui vous développerez une meilleure relation.

Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Il est toujours plus facile de s'entendre avec des gens avec qui on n'est pas impliqué émotionnellement. Un de vos enfants saura très bien jouer avec vos sentiments pour obtenir une faveur.

Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Le moindre malaise pourrait se faire sentir avec plus de vigueur, pour une raison ou pour une autre. Heureusement, vous verrez rapidement les bons spécialistes pour obtenir les traitements adéquats.